

Présentation à l'intention des membres de la Commission sur les finances et l'administration

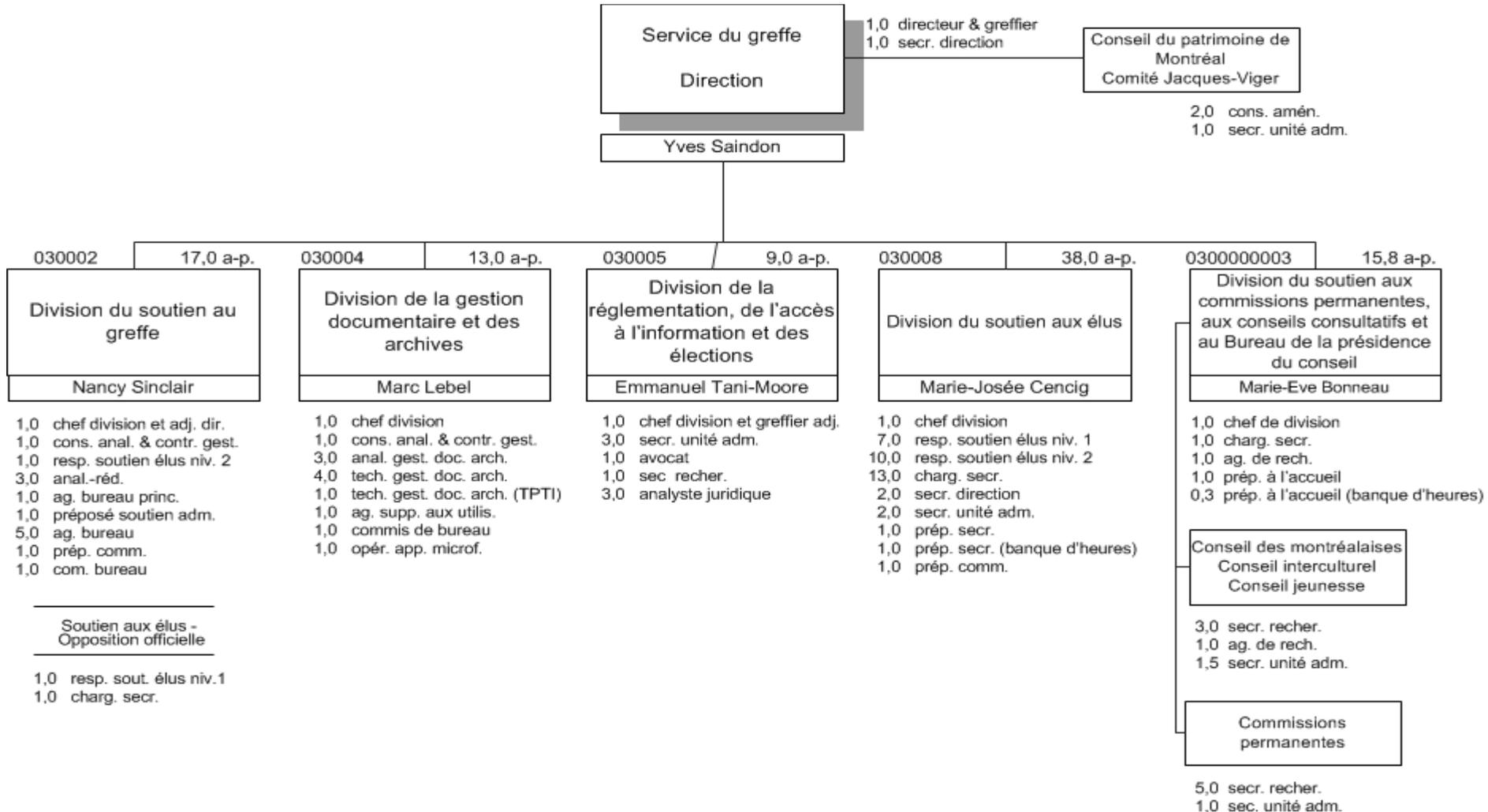
Budget 2021

Yves Saindon, directeur et greffier
Service du greffe
Date : 26 novembre 2020

Mission

- Le Service du greffe voit à la préparation, la tenue et le suivi des séances du comité exécutif, du conseil municipal et du conseil d'agglomération. Il assure le soutien opérationnel et professionnel aux commissions permanentes du conseil municipal et du conseil d'agglomération, au Conseil du patrimoine de Montréal, au Comité Jacques-Viger, au Conseil interculturel de Montréal, au Conseil des Montréalaises ainsi qu'au Conseil Jeunesse. Il voit à la gestion des documents et des archives de la Ville, ainsi qu'au traitement et la signature des contrats. Il a également comme obligation de voir à l'application de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels et de la Loi sur les archives ainsi qu'à la gestion des processus électoraux.

Organigramme 2020 (213,8 a-p.)



Organigramme 2020 (suite)

0300000004 8,0 a-p.

Cabinet de la mairesse
et du comité exécutif

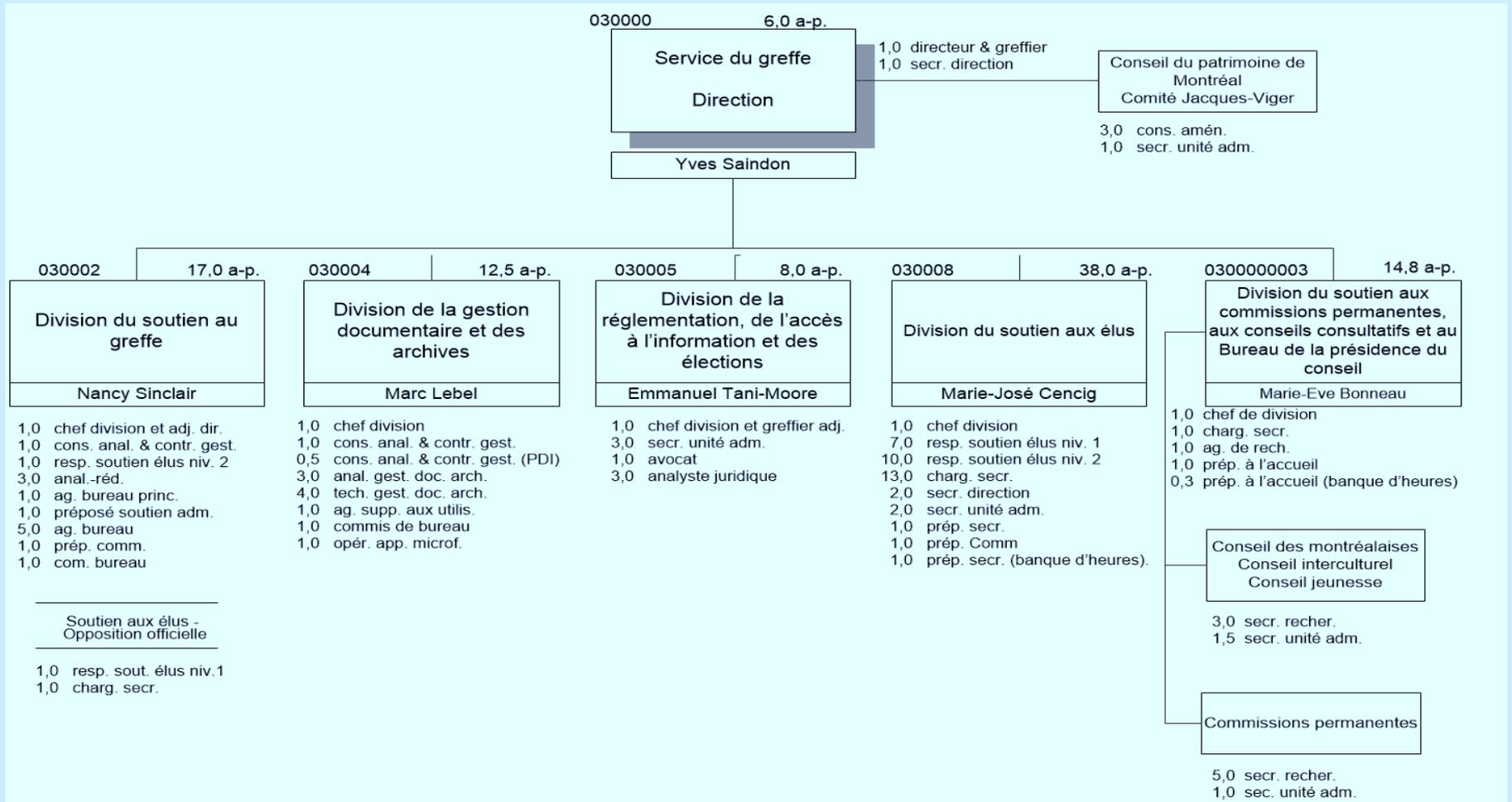
0300000002 5,0 a-p.

Cabinet du chef
de l'Opposition
officielle

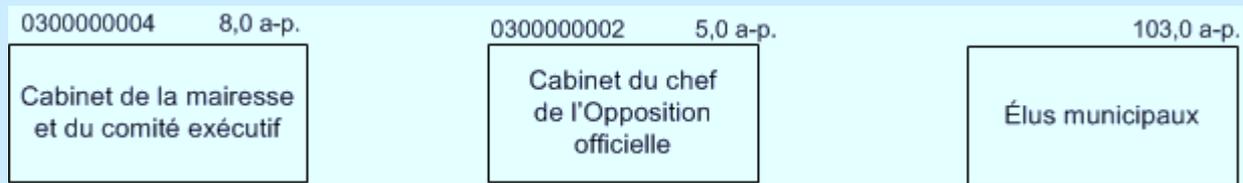
103,0 a-p.

Élus municipaux

Organigramme 2021 (211,8 a-p. et 0,5 a-p. PTI)



Organigramme 2021 (suite)



Faits saillants 2020 et impacts

Le Service du greffe poursuit l'amélioration de ses processus, ce qui permet :

- De mettre en place, dans le cadre des services essentiels et de la période de confinement, toutes les mesures nécessaires afin que les instances décisionnelles de la Ville puissent se réunir et prendre les décisions nécessaires au bon fonctionnement de la Ville. De la même manière, de mettre en place des éléments visant à favoriser le maintien de la participation citoyenne dans un contexte sanitaire variable et dans le cadre de la tenue à huis clos des séances du conseil municipal et du conseil d'agglomération. Les citoyennes et citoyens peuvent, depuis mars dernier, transmettre leur question via un formulaire Web.
- De mettre en place, également, les mesures nécessaires pour poursuivre les séances d'ouverture des soumissions publiques à huis clos pendant la période de confinement et, depuis le début du mois de juillet, en public, tout en respectant les mesures sanitaires requises.
- De soutenir les travaux de la Commission de la présidence du conseil dans son étude portant sur la mise en place de mesures visant à favoriser une participation électorale sécuritaire lors de l'élection générale du 7 novembre 2021.

Faits saillants 2020 et impacts (suite)

- De procéder à la refonte complète du site Internet de son Bureau des élections en prévision de l'élection générale de 2021. Ce nouveau site comprend un important volet interactif à partir duquel les travailleurs d'élection pourront, en plus de soumettre leur candidature, recevoir, en tout ou en partie, la formation nécessaire à l'accomplissement de leurs fonctions.
- D'améliorer la conciliation travail-famille des personnes élues en leur fournissant un soutien au niveau du secrétariat et de l'accompagnement politique pendant la période d'un congé de maternité ou d'un congé parental par le biais d'une banque de 25 heures pour engager une ressource en appui à leur travail pendant une période de 22 semaines maximum. Quatre (4) personnes élues ont bénéficié de ce programme au cours de l'année.
- D'obtenir une certification valide pour deux ans de RECYC-QUÉBEC qui nous accorde l'attestation Élite (90%) pour l'Édifice Lucien-Saulnier. Il s'agit du niveau de certification le plus élevé qui illustre les efforts des occupants pour améliorer la gestion des matières résiduelles.

Faits saillants 2020 et impacts (suite)

- D'obtenir, à la suite de la visite d'évaluation effectuée le 24 janvier 2020 à l'hôtel de ville de Montréal – Édifice Lucien-Saulnier, un certificat désignant l'édifice comme étant un lieu accessible aux personnes à mobilité réduite. Cette certification est valide pour une durée de 5 ans. La cote **accessible** signifie que l'établissement répond à l'ensemble des critères d'accessibilité relatifs au parcours du visiteur et propose une expérience de visite satisfaisante pour la majorité des personnes ayant une déficience motrice.
- De poursuivre la bonification du nombre de documents historiques disponibles sur le Web et de rendre leur accès plus convivial. Au cours de l'année, 24 000 descriptions de documents historiques et 22 000 documents historiques numérisés ont été rendus disponibles.

Budget de fonctionnement 2021

Plan de la présentation

- Objectifs et réalisations 2020
- Indicateurs REMC
- Indicateurs du service
- Bilan en matière de santé et sécurité au travail
- Évolution budgétaire 2020
- Objectifs 2021
- Budget 2021
 - Revenus et dépenses par compétences
 - Principaux écarts 2021 vs 2020
 - Revenus et dépenses par objets
 - Revenus et dépenses par objets – explications d’écarts
 - Dépenses par catégories d’emplois
 - Variations de l’effectif par catégories d’emplois
- Période de questions

Objectifs et réalisations 2020

Objectif 1 : Dans le cadre des services essentiels et de la période de confinement, mettre en place des éléments nécessaires à la poursuite des activités essentielles du service.

- Toutes les mesures nécessaires ont été mises en place afin que les instances décisionnelles de la Ville puissent se réunir et prendre les décisions nécessaires au bon fonctionnement de la Ville. De la même manière, les éléments visant à favoriser le maintien de la participation citoyenne dans un contexte sanitaire variable et dans le cadre de la tenue à huis clos des séances du conseil municipal et du conseil d'agglomération, ont été mis en place. Les citoyennes et citoyens peuvent, depuis le mois de mars, transmettre leur question via un formulaire Web.
- Mise en place, également, des mesures nécessaires pour poursuivre les séances d'ouverture des soumissions publiques à huis clos pendant la période de confinement et, depuis le début du mois de juillet, en public, tout en respectant les mesures sanitaires requises.
- Soutien des travaux de la Commission de la présidence du conseil dans son étude portant sur la mise en place de mesures visant à favoriser une participation électorale sécuritaire lors de l'élection générale du 7 novembre 2021.

Objectifs et réalisations 2020 (suite)

Objectif 2 : Procéder à la refonte complète du site Internet du Bureau des élections en prévision de la prochaine élection générale de 2021. Ce nouveau site comprendra un important volet interactif à partir duquel les travailleurs d'élection pourront, en plus de soumettre leur candidature, recevoir, en tout ou en partie, la formation nécessaire à l'accomplissement de leurs fonctions.

- Un appel d'offres a été lancé au mois de mars et le contrat a été octroyé à la firme **Poudre noire** le 16 avril. Les travaux sont actuellement en cours et le nouveau site devrait être en fonction au début de 2021.
- Le nouveau site des élections sera adapté à tous les appareils (téléphone mobile, tablette, micro-ordinateur). Des fonctionnalités additionnelles seront disponibles pour les électeurs comme la vérification de leur inscription sur la liste électorale. La modernisation du site sera un des éléments favorisant la participation électorale.
- Différentes capsules de formation pour le personnel électoral sont en cours de production et favoriseront l'apprentissage.

Objectifs et réalisations 2020 (suite)

Objectif 3 : Améliorer la conciliation travail-famille des élu.e.s en fournissant aux élu.e.s un soutien au niveau du secrétariat et de l'accompagnement politique pendant la période d'un congé de maternité ou d'un congé parental.

- Quatre (4) personnes élues ont bénéficié de ce programme au cours de l'année par le biais d'une banque de 25 heures pour engager une ressource en appui à leur travail pendant une période de 22 semaines maximum.

Objectif 4 : Continuer à augmenter le nombre d'archives historiques de la Ville disponibles sur le Web afin de contribuer à faire connaître l'histoire de Montréal à la population et aux visiteurs.

- 24 000 descriptions de documents historiques et 22 000 documents historiques numérisés ont été rendus disponibles sur le Web au cours de l'année portant ainsi le nombre de descriptions disponibles à 233 500 et le nombre de fichiers numérisés à 138 000.

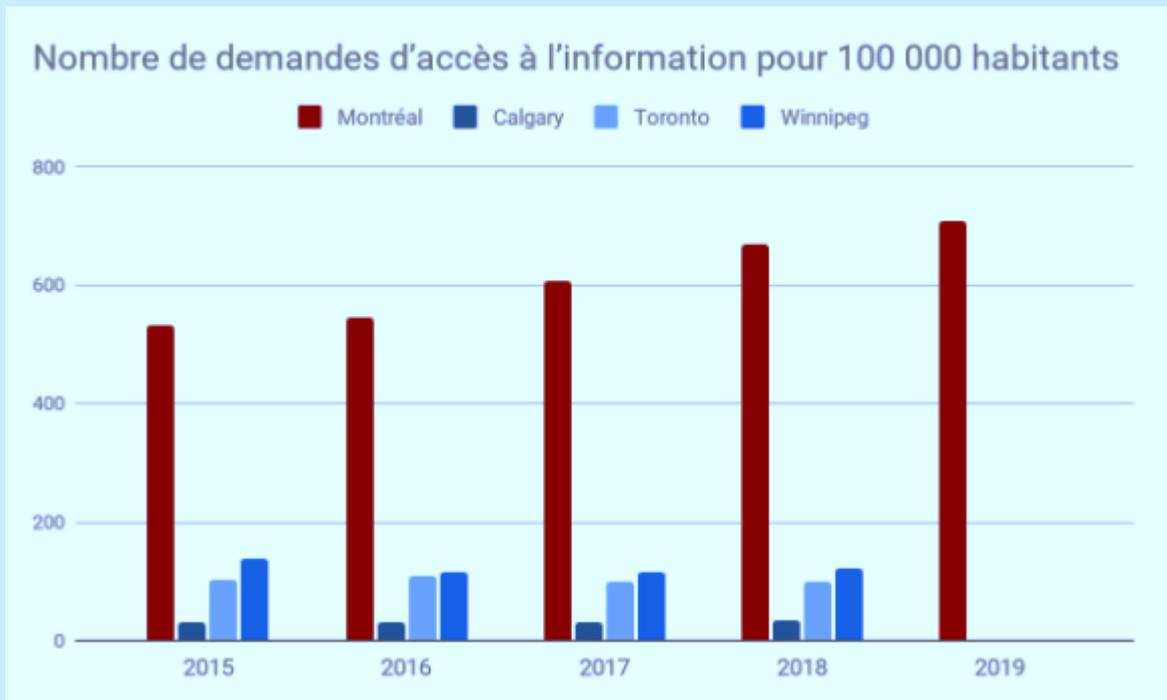
Indicateurs REMC

Coûts directs par demande du programme d'accès à l'information



Cet indicateur considère les coûts relatifs au traitement des demandes d'accès à l'information. Sont exclus les coûts des activités rattachées à la tenue des dossiers et à l'archivage, de même que les coûts des activités de soutien aux conseils et aux comités. L'indicateur porte sur le nombre de demandes d'accès à l'information traitées par le Service du greffe et par les secrétaires des 19 arrondissements. Compte tenu du volume de demandes à traiter, les coûts pour la Ville de Montréal sont inférieurs à ceux des 3 autres grandes villes. Pour 2019, les coûts directs pour la Ville de Montréal sont de 120 \$ par demande.

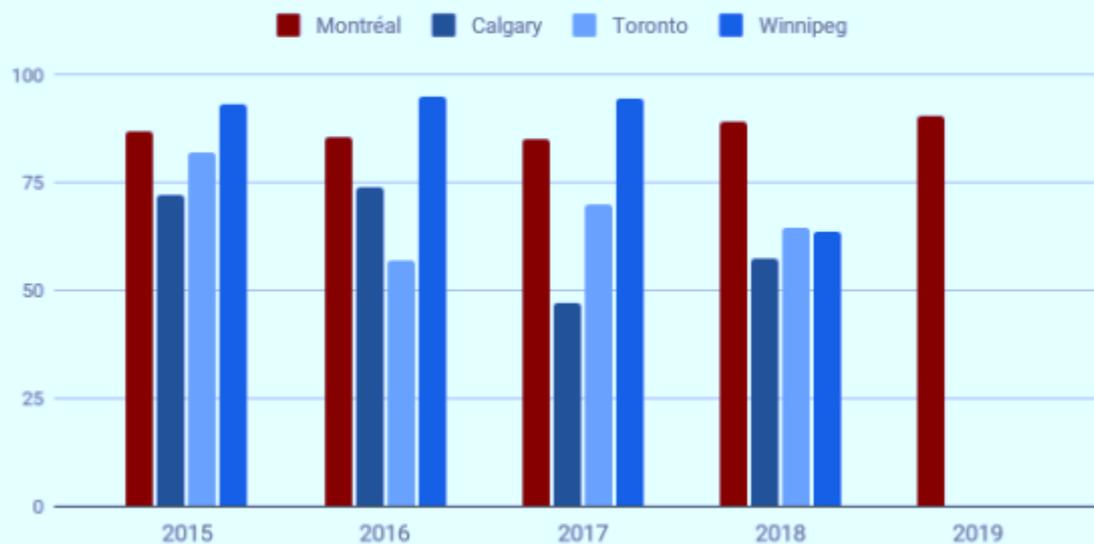
Indicateurs REMC



Cet indicateur recense le nombre de demandes d'accès à l'information reçues en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Les demandes relevant du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) et des organisations paramunicipales sont exclues du dénombrement. En vertu de cette loi, une personne peut demander d'avoir accès à un document produit ou à un document personnel la concernant que détient la Ville de Montréal ou l'un de ses arrondissements. Cette loi s'applique à tout renseignement personnel et document détenu par la Ville dans l'exercice de ses fonctions. En 2019, 707 demandes par 100 000 habitants ont été reçues.

Indicateurs REMC

Pourcentage de demandes d'accès à l'information, incluant les prolongations, traitées dans les délais prescrits

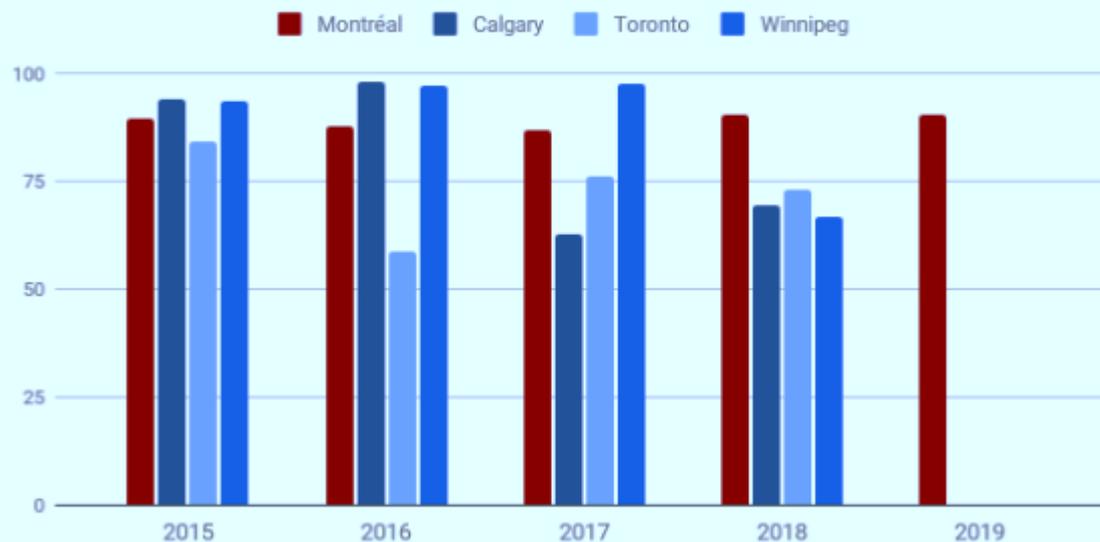


Cet indicateur recense le nombre de demandes d'accès à l'information, incluant les prolongations, traitées dans les délais prescrits. En principe, le greffier ou le secrétaire d'arrondissement dispose de 20 jours ouvrables au plus pour répondre à une demande. Toutefois, ce délai peut être prolongé de 10 jours, si cela s'avère nécessaire et à la condition d'en aviser le demandeur par écrit.

90% des demandes ont été traitées dans les délais prescrits en 2019. La moyenne se situe pratiquement à ce niveau à toutes les années.

Indicateurs REMC

Pourcentage de demandes d'accès à l'information, incluant les prolongations et les avis à des tiers, traités dans les délais prescrits



Cet indicateur recense le nombre de demandes d'accès à l'information incluant les prolongations, et les avis à des tiers, traités dans les délais prescrits. En principe, le greffier ou le secrétaire d'arrondissement dispose de 20 jours ouvrables au plus pour répondre à une demande. Toutefois, ce délai peut être prolongé de 10 jours, si cela s'avère nécessaire et à la condition d'en aviser le demandeur par écrit. Par ailleurs, ce délai peut être prolongé si la demande vise un renseignement industriel, financier, commercial, scientifique, technique ou syndical fourni par un tiers. Le responsable de l'accès à l'information peut être amené à demander à ce tiers s'il consent ou non à communiquer un tel renseignement.

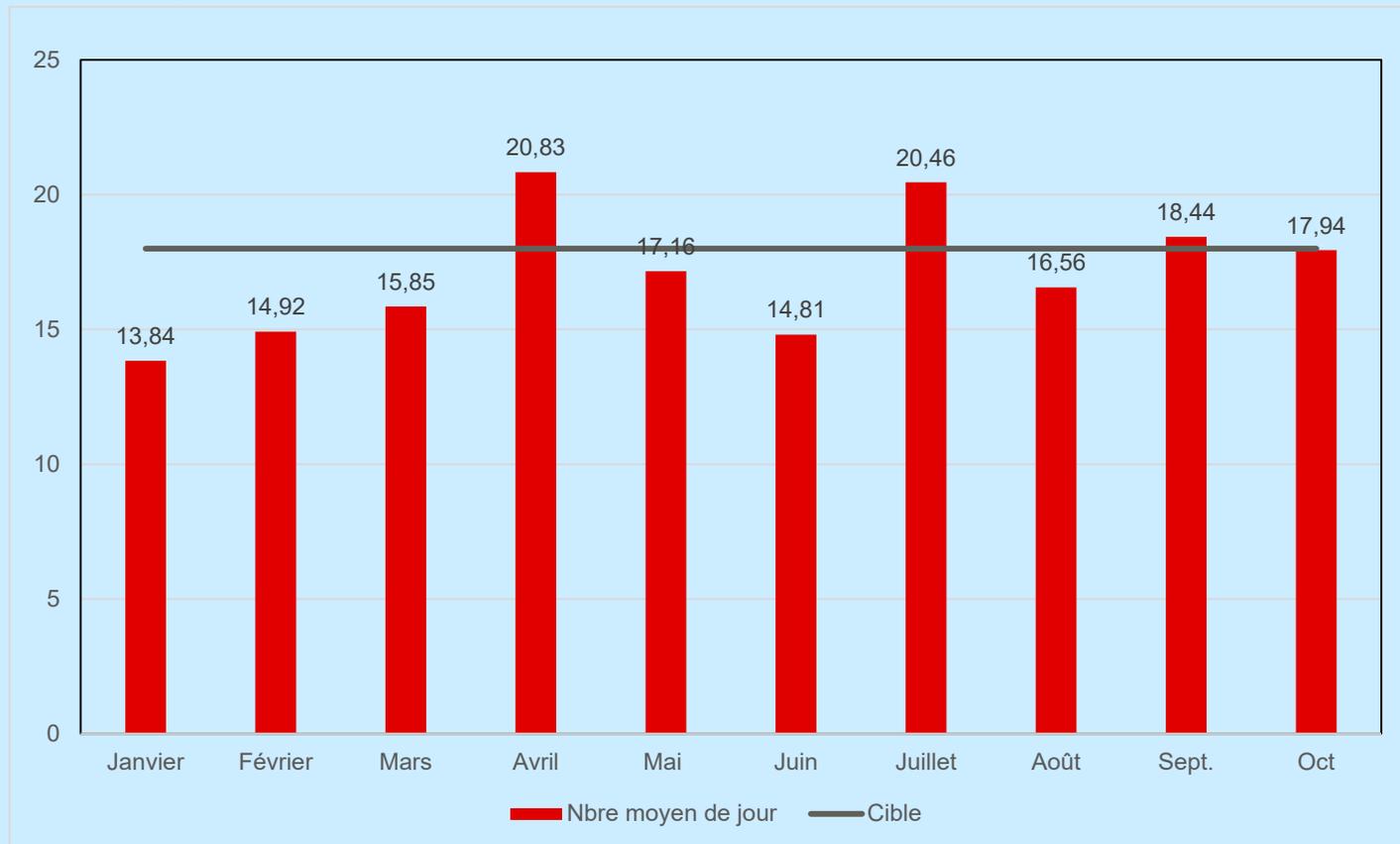
90% des demandes ont été traitées dans les délais prescrits en 2019. La moyenne se situe pratiquement à ce niveau à toutes les années.

Liste des indicateurs suivis régulièrement du service

- **Délai moyen de traitement d'une demande d'accès à l'information**
Nombre de jours pour le traitement de chaque demande / Nombre de demandes
- **Taux de demandes d'accès à l'information traitées dans les délais légaux**
Nombre de demandes traitées dans les délais légaux / Nombre total de demandes
- **Délai moyen de rédaction des procès-verbaux et comptes rendus**
Nombre de jours entre la date de la rencontre et la date de la transmission du document pour validation / Nombre de séances
- **Délai moyen de signature des contrats découlant d'une décision des instances décisionnelles**
Nombre de jours entre la date de la décision des instances et la date de signature / Nombre de contrats

Indicateurs du service

Délai moyen de traitement d'une demande d'accès à l'information

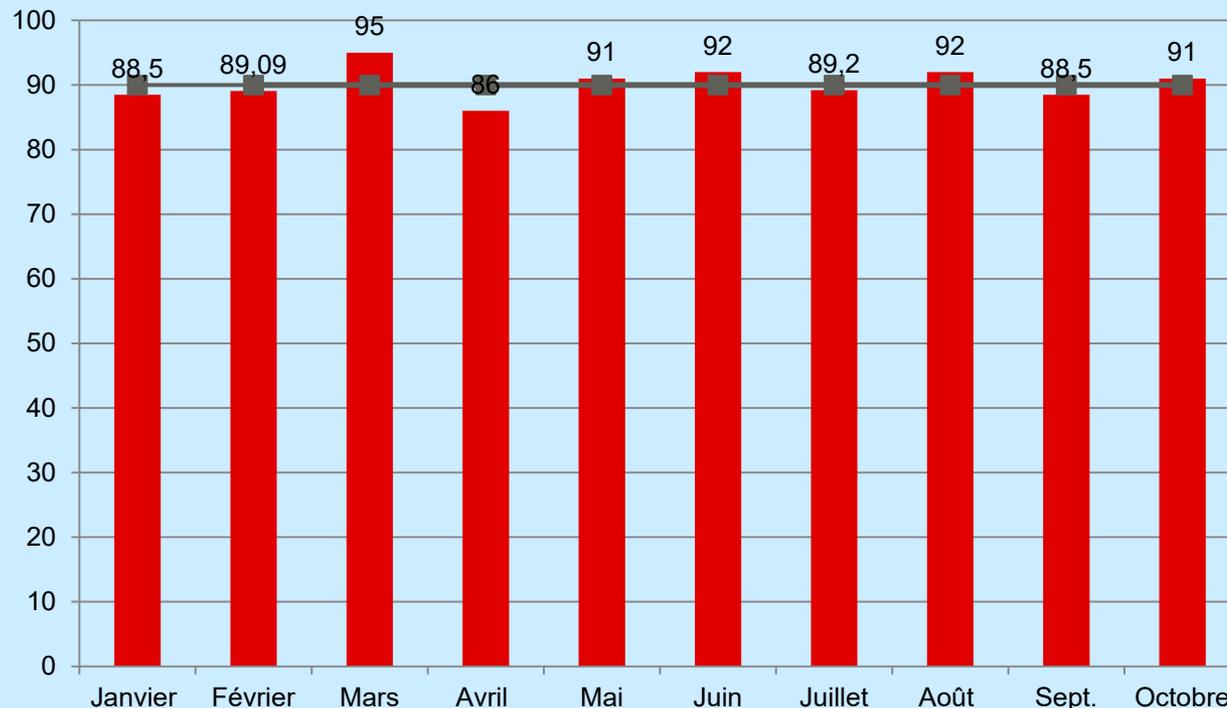


Le délai moyen de traitement depuis le début de l'année est de 17,08 jours, comparativement à 17,92 jours pour la même période en 2019.

Cible 2020 : 18 jours Cible 2021 : 18 jours

Indicateurs du service

Taux de demandes d'accès à l'information traitées dans les délais légaux



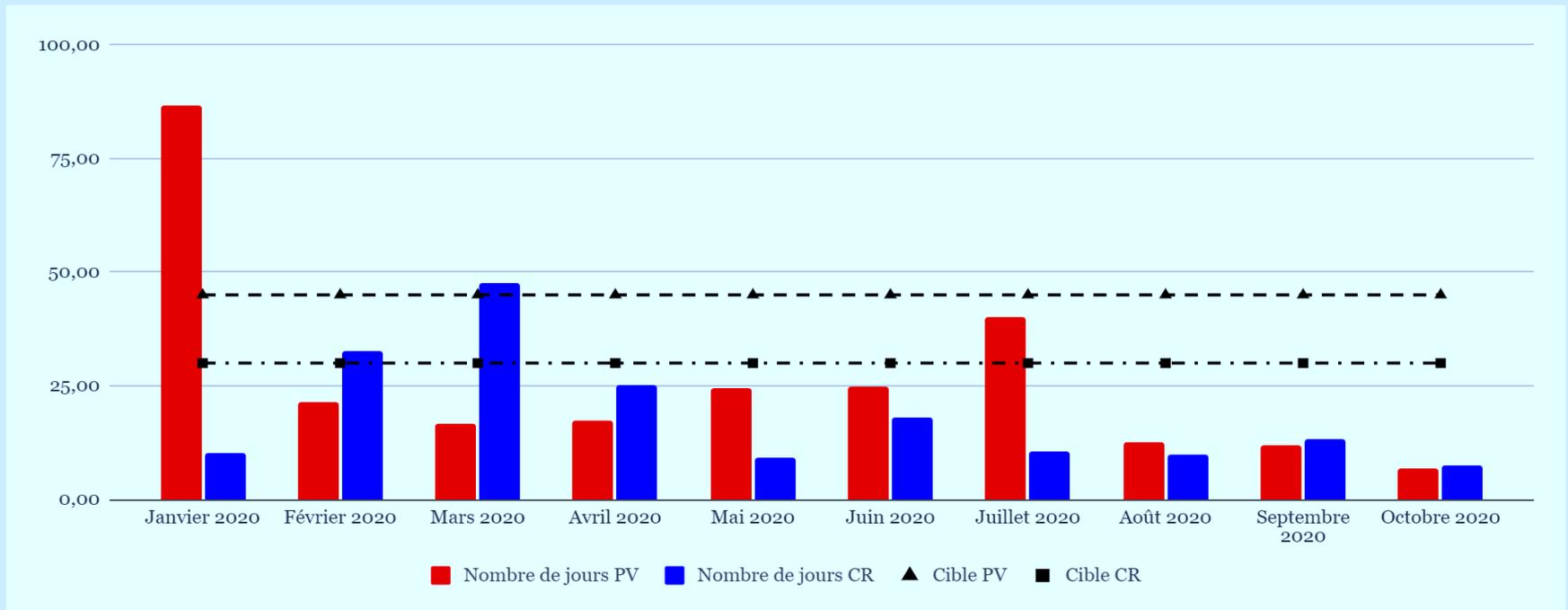
Le taux moyen de traitement des demandes dans les délais légaux depuis le début de l'année est de 90,23 %, comparativement à 90,44 % pour la même période en 2019.

Cible 2020 : 90%

Cible 2021 : 90%

Indicateurs du service

Délai moyen de production des procès-verbaux et comptes rendus

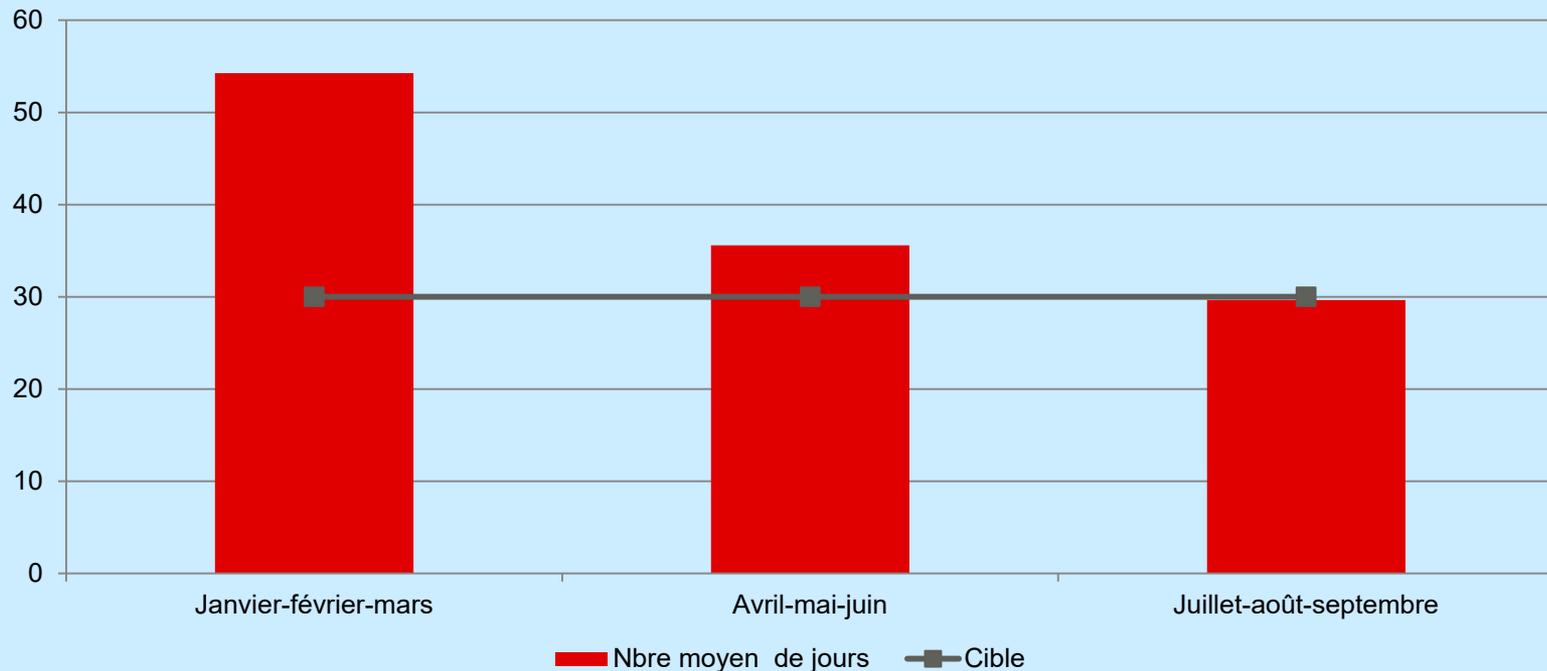


Le délai moyen de production de procès-verbaux est de 26,16 jours, pour la même période en 2019, il était de 23,86 jours. Le délai moyen de production des comptes rendus est de 18,47 jours, pour la même période en 2019, il était de 15,53 jours.

Procès-verbaux – Cible 2020 : 45 jours Cible 2021 : 30 jours
Comptes rendus – Cible 2020 : 30 jours Cible 2021 : 15 jours

Indicateurs du service

Délai moyen de signature des contrats découlant d'une décision des instances décisionnelles



Délai moyen de signature des contrats : 36,92 jours comparativement à 21 jours pour la même période en 2019.

Cible 2020 : 30 jours

Cible 2021 : 30 jours

Indicateurs du service – Complément d'informations

- Nombre de demandes d'accès à l'information traitées par le Service du greffe :
 - 2018 : 4699 demandes
 - 2019 : 5304 demandes
 - 2020 (janvier à octobre) : 3735 demandes
- Nombre de contrats traités pour signature à la suite d'une décision des instances sur une période de 10 mois annuellement (janvier à octobre) :
 - 2018 : 380 contrats
 - 2019 : 400 contrats
 - 2020 : 325 contrats

La non atteinte de la cible fixée pour les contrats traités pour signature s'explique principalement par la pandémie et le confinement du printemps. Bien que le Service du greffe se soit adapté au télétravail (incluant la signature électronique des documents) dans un délai raisonnable, ce ne fut pas le cas de tous les partenaires impliqués (organismes, personnes morales, etc.). Le traitement interne des conventions a été réalisé en temps utile mais nous sommes en attente d'un retour de documents de la part de tierces parties afin de pouvoir fermer et archiver certains dossiers. Des rappels ont été faits. Nous notons une amélioration (reprise de rythme) depuis l'été.

Bilan en matière de santé et sécurité au travail

- Dans le cadre de la situation actuelle (COVID-19), toutes les mesures sanitaires requises ont été mises en place pour la sécurité de l'ensemble du personnel. Du désinfectant, des gants et des masques ont été mis à leur disposition et des aménagements sécuritaires ont été mis en place lorsque requis. Nous avons fait le nécessaire pour fournir au personnel les accès et/ou le matériel nécessaire pour réaliser leurs tâches en mode télétravail. Des mesures spéciales ont également été mises en place pour la tenue des séances des instances décisionnelles de la Ville, pour poursuivre les séances d'ouverture des soumissions publiques et pour l'accueil des soumissionnaires lors du dépôt de leurs documents.
- Les membres du comité local en santé et sécurité au travail du Service du greffe et de la Direction générale se sont réunis à 3 occasions au cours de 2020. L'inspection annuelle des lieux de travail n'a été réalisée compte tenu de la situation sanitaire et du fait que la majeure partie du personnel de l'hôtel de ville est en mode télétravail.

Évolution budgétaire 2020 – Revenus

Service du Greffe

Revenus - évolution budgétaire 2020

(en milliers de dollars)

	Conseil municipal	Conseil d'agglomération	Total
Budget original 2020	26,1		26,1
	-		-
Budget modifié 2020	26,1		26,1
Prévisions 2020	10,0		10,0
Surplus (déficit)	(16,1)		(16,1)
Explications des principaux écarts			
Revenus provenant de la vente d'archives en baisse en raison de la COVID	(11,1)		(11,1)
Le Service du greffe n'a reçu aucune subvention cette année pour le traitement de fonds d'archives	(5,0)		(5,0)
	(16,1)	-	(16,1)

Évolution budgétaire 2020 – Dépenses

Dépenses - évolution budgétaire 2020

(en milliers de dollars)

	Conseil municipal	Conseil d'agglomération	Total
Budget original 2020	31 896,6		31 896,6
Crédits additionnels ayant été accordés pour la tenue de l'élection partielle pour un poste de conseiller à l'arrondissement Saint-Léonard	360,0		360,0
Plan de redressement	(1 036,9)		(1 036,9)
Budget modifié 2020	31 219,7		31 219,7
Prévisions 2020	31 219,7		31 219,7
Surplus (déficit)	-	-	-
<u>Explications des principaux écarts</u>			
	-	-	-

Objectifs 2021

- Assurer le soutien aux instances décisionnelles dans le contexte de la COVID-19.
- Pour les fins de l'élection générale 2021, poursuivre la réflexion avec le gouvernement du Québec et l'Union des municipalités du Québec (UMQ), afin d'identifier et mettre en œuvre des alternatives au vote traditionnel dans un contexte de distanciation, mais également dans la perspective d'ouvrir davantage les modes de participation pour rejoindre le plus grand nombre (recommandation R-1 de la Commission de la présidence du conseil formulée dans son rapport d'étude sur le vote par correspondance en août 2020 et résolution CM20 1054).
- Mettre en place toutes les mesures nécessaires afin que le déroulement de l'élection générale du 7 novembre 2021 respecte un protocole sanitaire strict visant à réduire la propagation de la COVID-19.
- Continuer à augmenter le nombre d'archives historiques de la Ville disponibles sur le Web afin de contribuer à faire connaître l'histoire de Montréal à la population et aux visiteurs.

Budget 2021– Revenus et dépenses par compétences

(en milliers de dollars)

	Revenus						
	Réel comparatif 2016	Réel comparatif 2017	Réel comparatif 2018	Réel comparatif 2019	Prévision comparative 2020	Budget comparatif 2020	Budget 2021
Conseil municipal	178,2	139,3	207,0	28,5	10,0	26,1	26,5
Conseil d'agglomération	-	-	-	-	-	-	-
Total	178,2	139,3	207,0	28,5	10,0	26,1	26,5

(en milliers de dollars)

	Dépenses						
	Réel comparatif 2016	Réel comparatif 2017	Réel comparatif 2018	Réel comparatif 2019	Prévision comparative 2020	Budget comparatif 2020	Budget 2021
Conseil municipal	27 404,0	40 296,4	28 355,6	29 146,2	31 216,2	31 893,1	43 038,6
Conseil d'agglomération	-	140,5	-	133,4	-	-	180,0
Total	27 404,0	40 436,9	28 355,6	29 279,6	31 216,2	31 893,1	43 218,6

Les données réelles de 2016 à 2019, la prévision et le budget comparatif 2020 ont été ajustés afin de les rendre comparables au budget 2021

Principaux écarts 2021 vs 2020 – Revenus

Principaux écarts - volet des revenus

(en milliers de dollars)

	Conseil municipal	Conseil d'agglomération	Total
Comparatif 2020	26,1	-	26,1
Indexation des revenus (archives) reliés à la tarification	0,4		0,4
Variation totale	0,4	-	0,4
Budget 2021	26,5	-	26,5

Principaux écarts 2021 vs 2020 – Dépenses

Principaux écarts - volet des dépenses

(en années-personnes et en milliers de dollars)

	A-P.	Conseil municipal	Conseil d'agglomération	Total
Comparatif 2020	212,8	31 893,1	-	31 893,1
Indexation, ajustements salariaux, et autres ajustements		960,3		960,3
Crédits pour la tenue de l'élection du bureau du taxi			180,0	180,0
Fin du poste temporaire d'agent de recherche pour l'étude sur la traite des femmes	(1,0)	(119,1)		(119,1)
Récupération du budget 2020 non récurrent pour les travaux préparatoires à l'élection générale 2021 (le solde non utilisé fera l'objet d'un dossier décisionnel pour le transfert en 2021)		(2 000,0)		(2 000,0)
Ajustement non récurrent relatif aux élections municipales 2021		12 000,0		12 000,0
Mise en place d'un Bureau de vote étudiant pour l'élection générale 2021		450,0		450,0
Participation à l'équilibre budgétaire		(145,7)		(145,7)
Variation totale	(1,0)	11 145,5	180,0	11 325,5
Budget 2021	211,8	43 038,6	180,0	43 218,6

Budget 2021– Revenus et dépenses par objets

Revenus par objets

(en milliers de dollars)

	Réel comparatif 2016	Réel comparatif 2017	Réel comparatif 2018	Réel comparatif 2019	Prévision comparative 2020	Budget comparatif 2020	Budget 2021
Autres services rendus	178,2	139,3	207,0	28,5	10,0	21,1	21,5
Transferts	-	-	-	-	-	5,0	5,0
Total	178,2	139,3	207,0	28,5	10,0	26,1	26,5

Dépenses par objets

(en milliers de dollars)

	Réel comparatif 2016	Réel comparatif 2017	Réel comparatif 2018	Réel comparatif 2019	Prévision comparative 2020	Budget comparatif 2020	Budget 2021
Rémunération et cotisations de l'employeur	25 436,6	30 294,4	25 752,1	27 053,8	28 145,4	28 123,4	33 345,0
Transport et communication	504,5	2 342,6	431,0	460,9	309,2	446,1	2 533,2
Services professionnels	238,7	415,7	249,2	288,6	1 642,5	2 031,0	769,3
Services techniques et autres	831,2	5 173,9	896,7	775,7	610,0	701,0	4 500,8
Location, entretien et réparation	(64,7)	1 589,9	491,8	401,1	319,8	309,9	1 630,4
Biens non durables	97,4	306,8	108,2	137,3	118,9	210,6	348,8
Biens durables	41,8	63,7	37,6	52,9	35,4	31,1	51,1
Contributions à des organismes	249,4	177,5	320,4	40,0	35,0	40,0	40,0
Autres objets	69,2	72,4	68,5	69,2	-	-	-
Total	27 404,1	40 436,9	28 355,5	29 279,5	31 216,2	31 893,1	43 218,6

Les données réelles de 2016 à 2019, la prévision et le budget comparatif 2020 ont été ajustés afin de les rendre comparables au budget 2021

Budget 2021 – Revenus et dépenses par objets – explications d'écarts

- **Rémunération et cotisations de l'employeur** : ↑ 5,2 M\$

- ↑ 5,0 M\$ pour le personnel de la tenue de l'élection générale de 2021

- ↓ 0,6 M\$ retrait des crédits de rémunération pour les travaux préparatoires à l'élection générale de 2021

- ↑ 0,9 M\$ indexation et ajustements liés à la rémunération

- ↓ 0,1 M\$ abolition d'un poste d'agent de recherche (fin étude - traite des femmes à Montréal)

- **Autres dépenses** ↑ 6,0 M\$

- ↑ 7,5 M\$ pour les dépenses liées à la tenue de l'élection générale de 2021 - publicité et communications, poste et messagerie, services techniques et locations de salles.

- ↓ 1,4 M\$ retrait des crédits d'honoraires professionnels pour les travaux préparatoires à l'élection générale de 2021

- ↓ 0,1 M\$ participation à l'équilibre

Budget 2021 – Dépenses par catégories d'emplois

(en milliers de dollars)

	Budget comparatif 2016	Budget comparatif 2017	Budget comparatif 2018	Budget comparatif 2019	Budget comparatif 2020	Budget 2021
Rémunération et cotisations de l'employeur						
Élus	14 474,3	14 738,1	14 717,7	14 694,8	15 932,6	16 249,1
Personnel Politique	2 282,2	2 356,8	2 498,4	2 531,4	2 605,8	2 670,6
Cadres de gestion	1 100,8	3 058,6	1 227,2	1 260,2	1 032,7	1 095,1
Cadres conseil	3 585,0	3 439,8	3 554,0	3 505,9	3 562,4	3 760,6
Sous-total — Cadres	4 685,8	6 498,4	4 781,2	4 766,1	4 595,1	4 855,7
Cols blancs	2 472,2	5 265,8	2 077,1	2 190,8	2 821,2	7 080,8
Professionnels	1 923,8	1 871,6	2 035,0	2 131,1	2 422,0	2 743,3
Gestion des postes vacants	-	(255,0)	(255,0)	(255,0)	(253,3)	(254,5)
Total	25 838,3	30 475,7	25 854,4	26 059,2	28 123,4	33 345,0

Les données réelles de 2016 à 2019, la prévision et le budget comparatif 2020 ont été ajustés afin de les rendre comparables au budget 2021

Budget 2021 – Variations de l'effectif par catégories d'emplois

	Années-personnes					
	Budget comparatif 2016	Budget comparatif 2017	Budget comparatif 2018	Budget comparatif 2019	Budget comparatif 2020	Budget 2021
Rémunération et cotisations de l'employeur						
Élus	103,0	103,0	103,0	103,0	103,0	103,0
Personnel Politique	13,0	13,0	13,0	13,0	13,0	13,0
Cadres de gestion	6,0	7,0	7,0	7,0	6,0	6,0
Cadres conseil	34,0	33,0	33,0	33,0	34,0	34,0
Sous-total — Cadres	40,0	40,0	40,0	40,0	40,0	40,0
Cols blancs	35,5	35,5	35,5	35,8	37,8	37,8
Professionnels	16,0	16,0	18,0	18,0	19,0	18,0
Total	207,5	207,5	209,5	209,8	212,8	211,8

Les données réelles de 2016 à 2019, la prévision et le budget comparatif 2020 ont été ajustés afin de les rendre comparables au budget 2021

**Période de
questions ?**

Service du greffe

Édifice Lucien-Saulnier
155, rue Notre-Dame Est, rdc
Montréal (Québec) H2Y 1B5

Nancy Sinclair

Chef de division – Soutien au greffe

Service du greffe

nancy.sinclair@montreal.ca

Tél. : 514 872-2636